Concours national d'accès aux écoles de management (CNAEM), Maroc

Session 2019, filière ECS

Histoire, géographie et géopolitique

Ce que traite le sujet

- Sujet 1 : dissertation
- Sujet 2 : étude d'un dossier documentaire

Sujet reproduit sans retouche à partir de la page suivante.

Résumé des parties, chapitres de cours liés et autres années :
prepahelp.com/annales/cnaem/ecs/2019/hgg

Prepa Help ne revendique aucun droit sur le sujet, propriété de l'organisateur du concours.

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS AUX ÉCOLES DE MANAGEMENT

CNAEM2019

FILIERE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

OPTION SCIENTIFIQUE

EPREUVE : HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

Le Mardi 21 mai 2019 - de 8 h30 à 12 h30

L'épreuve comprend 7 pages

……

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivant. Il en recopiera l'intitulé sur sa copie.

Sujet 1 : ***Les espaces maritimes enjeux géopolitiques majeurs d'un espace mondial globalisé.***

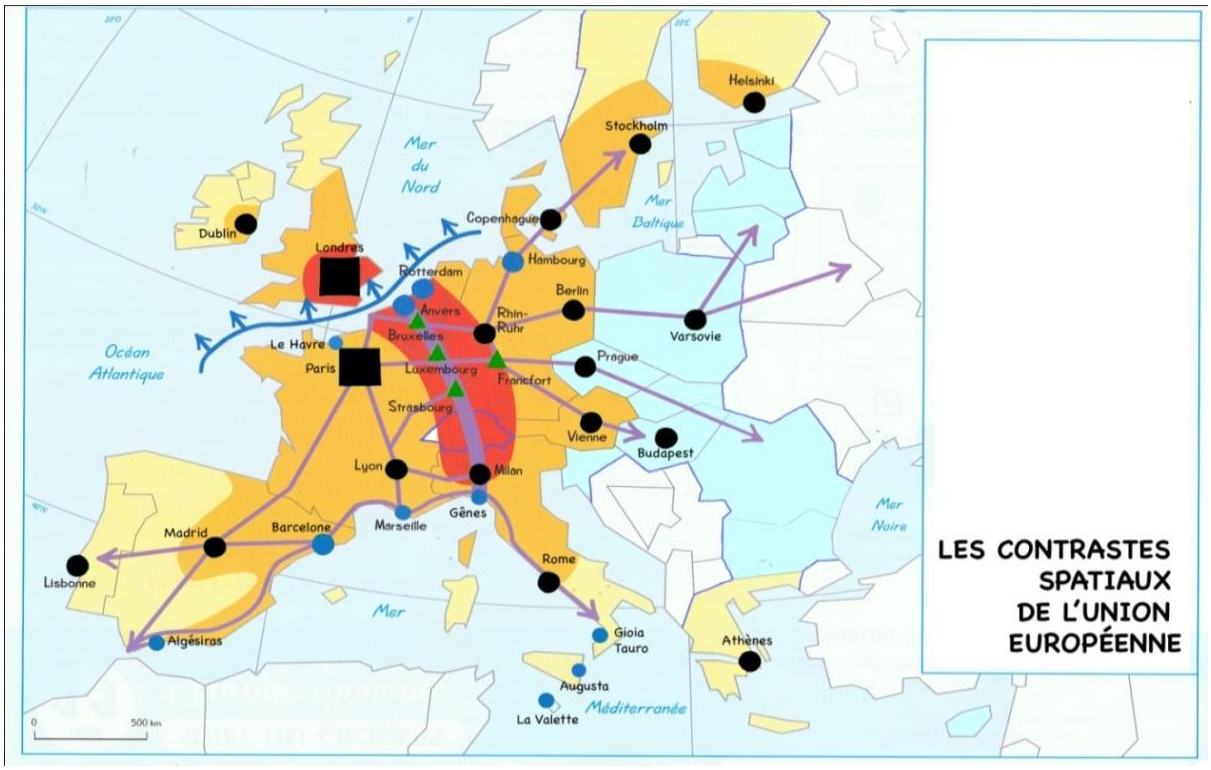
Sujet 2 : Sur la base du dossier documentaire, vous traiterez le sujet suivant

Dynamiques et enjeux de la gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht.

Composition du dossier documentaire

- **Document 1 :** Carte des contrastes spatiaux de l'UE
- **Document 2 :** New and old Europe -caricature de presse
- **Document 3 :** Extrait du traité de Maastricht.
- **Document 4 :** Diagramme d'une UE à géométrie variable
- **Document 5 :** Les étapes de la construction européenne (chronologie)
- **Document 6 :** l'UE et les élargissements des années 2000
- **Document 7 :** Représentation cartographique de l'UE en 2017.
- **Document 8 :** La PESC-Politique européenne de sécurité commune (extrait)
- **Document 9:** Qu'est-ce que le Brexit (extrait**)**
- **Document10:** Elections européennes de 2019 (extrait)

DOC N° 1 : Carte des contrastes spatiaux de l'UE : R.David Edu.free Geohistoire 2009



1: Le coeur de l'Europe économique

La mégalopole européenne est le coeur démographique et économique de l'Union Européenne

L'axe rhénan et son prolongement sont très actifs

on y trouve les sièges des principales institutions européennes

2: Les élargissements et les périphéries

les périphéries sont intégrées au centre

les périphéries sont plus lointaines

les derniers élargissements de l'Union qui sont aussi les plus pauvres

3: Métropolisation et transports

Paris et Londres sont des villes mondiales

les autres métropoles européennes

les ports majeurs au trafic maritime plus ou moins important

la façade maritime de la mer du Nord est la plus active

les axes de communication majeurs

DOC N° 2 New and old Europe -**caricature de presse parue en 2003 dans le journal autrichien Der Standard**



Pas mêmes rythmes	Pas mêmes potentialités	Pas mêmes objectifs

DOC N° 3 : Extrait du traité de Maastricht.

De fortes ambitions pour l'Union européenne

Le 7 février 1992, les 12 ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Communauté économique européenne signent à Maastricht, aux Pays-Bas, un « traité d'union économique, monétaire et politique ».

« Par le présent traité, les Hautes Parties Contractantes instituent entre elles une Union européenne ci-après dénommée "Union".

Le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens.

L'Union est fondée sur les Communautés européennes complétées par les politiques et formes de coopération instaurées par le présent traité. Elle a pour mission d'organiser de façon cohérente et solidaire les relations entre les États membres et entre leurs peuples.

L'Union se donne pour objectifs :

– de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie unique, conformément aux dispositions du présent traité ;

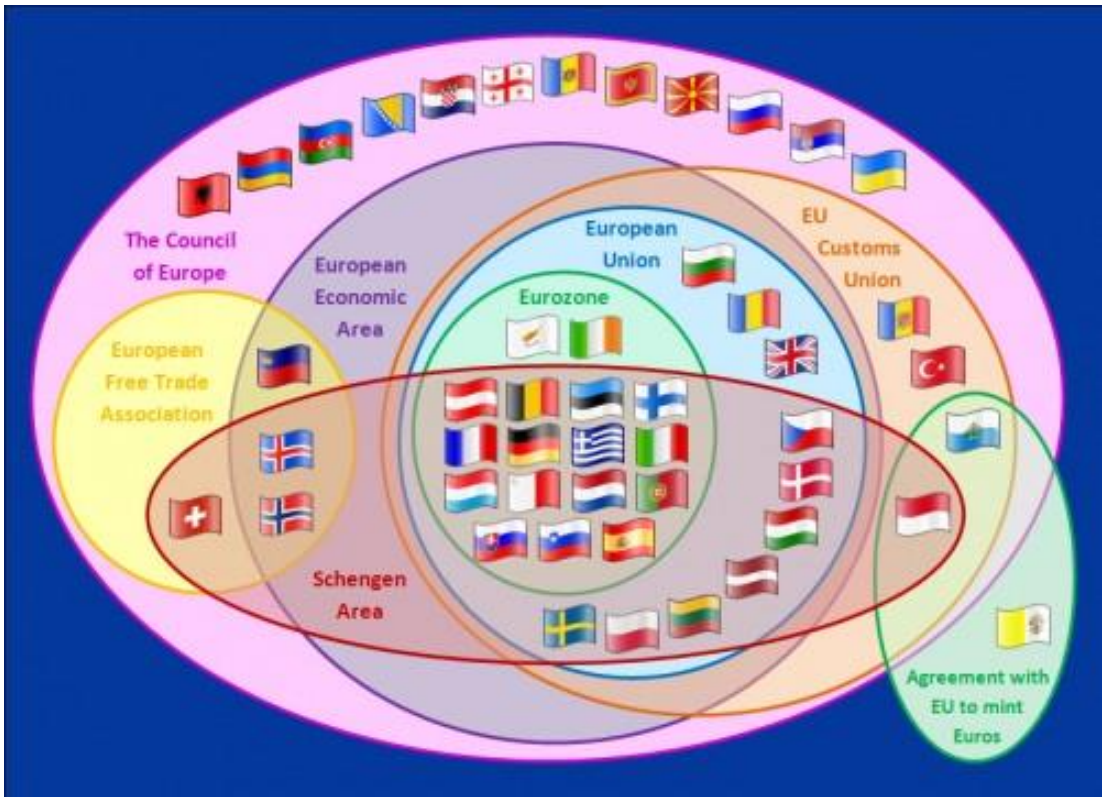
– d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune ;

– de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;

– de développer une coopération étroite dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. »

Traité de Maastricht, 7 février 1992.

DOC N° 4 : **Une Union Européenne à géométrie variable** - **diagramme de Venn- IRIS 22 mars 2011**



DOC N°5 : Les étapes de la construction européenne. **CERI/ IEP Paris 2017**

♦ **1951** : Signature par la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la RFA et l'Italie du traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

♦ **1957** : Signature par la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la RFA et l'Italie du traité de Rome instituant la Communauté Économique Européenne (CEE) et la communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). La CEE a pour objectifs : d'obtenir la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les Etats membres - de créer un marché commun et une union douanière entre les États membres.

♦ **1962** : Mise en place d'une première politique commune entre les Etats membres ; il s'agit de la Politique Agricole Commune (PAC).

♦ **1973** : Premier élargissement de la CEE avec l'entrée de l'Irlande, du Royaume-Uni et du Danemark (= intégration de l'aire géographique européenne du Nord-Ouest).

♦ **1979** : Première élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Mise en place d'une politique commune dans le domaine financier ; il s'agit du Système Monétaire Européen (SME).

♦ **1981** : Deuxième élargissement de la CEE avec l'entrée de la Grèce (= intégration de l'aire géographique européenne méditerranéenne).

♦ **1986** : Troisième élargissement de la CEE avec l'entrée du Portugal et de l'Espagne (= intégration de l'aire géographique européenne méditerranéenne).
Signature de l'Acte Unique Européen, qui établit un marché commun sans frontières (= autorisation de la libre circulation des biens, des personnes, et des capitaux).

♦ **1993** : Entrée en vigueur du traité de Maastricht donnant naissance à l'Union Européenne. Ce traité définit aussi une citoyenneté européenne et prévoit la création d'une monnaie unique.

♦ **1995** : Quatrième élargissement de l'UE avec l'entrée de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. Entrée en vigueur des accords de Schengen qui abolissent les frontières entre Etats membres (= intégration de l'aire géographique européenne scandinave).

♦ **1997** : Signature du traité d'Amsterdam qui adapte les institutions européennes à l'élargissement de l'Union.

♦ **2001** : Signature du traité de Nice qui adapte les institutions européennes à l'élargissement de l'Union.

♦ **2002** : Mise en circulation de l'euro.

♦ **2004** : Cinquième élargissement de l'UE avec l'entrée de Malte, de Chypre / de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie, de la Hongrie, de la Pologne, de la République Tchèque, de la Slovénie et de la Slovaquie (anciens pays satellites de l'URSS) (= début de l'intégration de l'aire géographique européenne orientale).

♦ **2007** : Entrée de la Bulgarie et de la Roumanie (anciens pays satellites de l'URSS) (= poursuite de l'intégration de l'aire géographique européenne orientale).

De plus, le 13 décembre 2007, l'ensemble des Etats membres signe un nouveau traité, à Lisbonne, dénommé officiellement "traité de Lisbonne". Ce traité apporte de nombreuses modifications institutionnelles majeures notamment l'élection du Président du Conseil européen pour deux ans et demi, renouvelables et l'extension des pouvoirs du Parlement européen.

♦ **2009** : Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

♦ **2013** : Entrée de la Croatie.

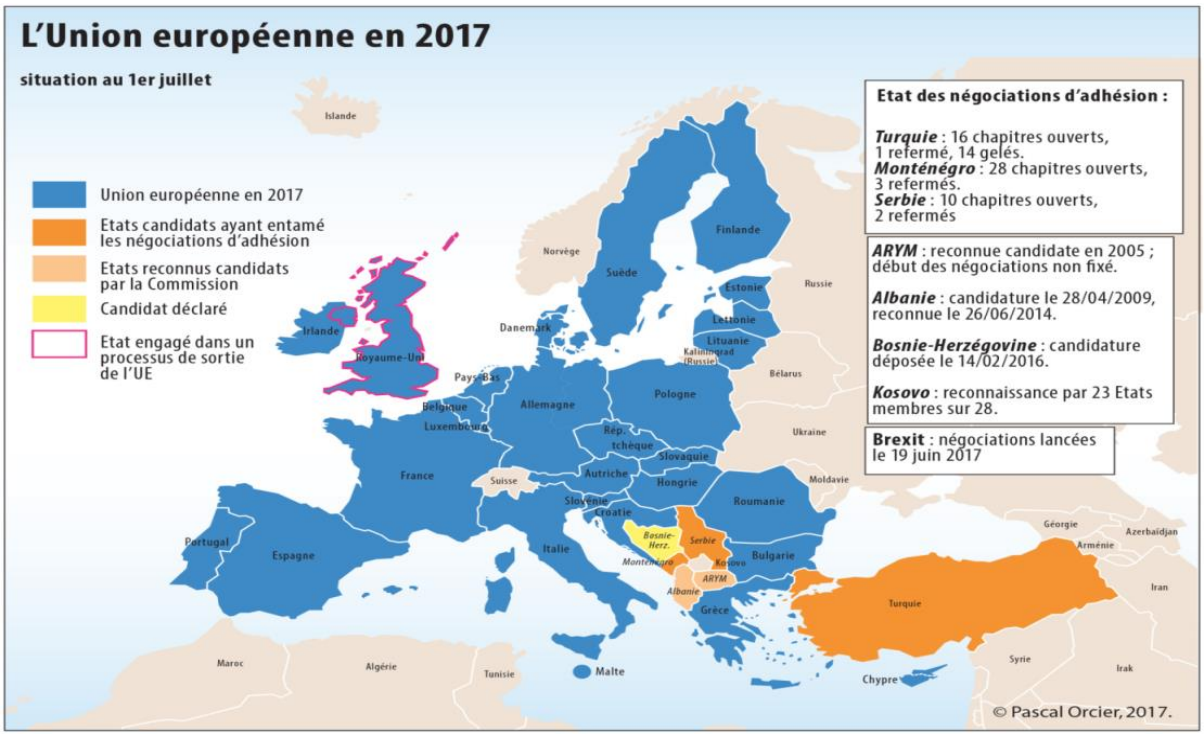
♦ **2016 :** Sortie du R.U - BREXIT.

DOC N° 6 : l'UE et les élargissements des années 2000

	L'Europe des 15 (en 2004)	Les 13 nouveaux États admis de 2004 à 2013
Superficie	3 240 000 km²	827 000 km²
Population	380 millions	109 millions
PIB/habitant	23 380 €	8 230 €
Taux de chômage	7,6 %	13 %
Population active dans l'agriculture	4 %	19 %

Sources : L. Carroué, « L'Europe à 25, les paradoxes de l'élargissement », *Images économiques du monde*, Sedes, 2004 et *CIA World Factbook*, 2015.

DOC N° 7 : l'UE en 2017. CDRI Pascal Orcier/ cartographie 2017



DOC N° 8 : **La PESC-Politique européenne de sécurité commune. Lucian Boia, Réf / CERI IEP/Paris 2017**

De nos jours, l'unification du continent s'est imposée comme l'alternative raisonnable au morcellement conflictuel des derniers siècles. Instituée par le traité de Maastricht en 1992, la PESC traduit la volonté des Etats de l'UE de passer d'une simple coopération à une véritable politique commune en matière de politique extérieure et de défense. Mais, les Etats de l'UE peinent à définir une politique étrangère commune ou à adopter une position unifiée face aux Etats-Unis et à l'OTAN : guerre en Irak en 2003 / participation aux côtés des Etats-Unis du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie / refus de participation de la France. De plus, ils n'arrivent pas à régler seuls les guerres qui touchent leur continent : ex-Yougoslavie entre 1991 et 1995 – Kosovo entre 1997 et 1999 / échec de la diplomatie européenne face à l'éclatement de l'ex-Yougoslavie en 1991-1999 (pourtant marqué par une épuration ethnique…). Les principales puissances européennes ont des attitudes divergentes sur l'envoi d'une force d'interposition. Ce sont finalement les USA qui mettent fin à la guerre et qui imposent la paix.

En 2007, la création d'un poste de haut-représentant pour la PESC constitue une avancée notable. Mais l'ambition de doter l'UE d'une gouvernance en matière de politique étrangère et de sécurité commune se heurte à la règle de l'unanimité et par conséquent, aux divergences entre les 28 Etats membres. La réalisation de l'unité européenne passe ainsi par une redéfinition radicale du concept de frontière : dans l'imaginaire en premier lieu, en tant que projet idéal, mais aussi, et de plus en plus, dans les nouvelles réalités du continent.

DOC N° 9 : **Qu'est-ce que le Brexit ?**
Brexit.gouv.fr – portail du gouvernement(France) sur le Brexit- **Questions-Réponses du 22.03.2019.**

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. A la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne se sont donné deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Nommée en juillet 2016 et reconduite en juin 2017, c'est la Première ministre Theresa May qui mène les discussions sur la sortie de son pays face à une équipe de négociateurs représentant l'UE.
Le Royaume-Uni s'apprête donc à quitter l'Union européenne - un processus qui devait s'achever en mars 2019, après deux ans de négociations complexes entre le pays et les vingt-sept autres Etats membres, mais qui doit désormais encore se prolonger pour éviter une sortie du pays sans accord. Les négociations officielles entre Londres et l'Union européenne débutent le 19 juin à Bruxelles. Les Vingt-Sept s'accordent le 29 janvier 2018 sur la durée de la période de transition post-Brexit, qui s'étalerait sur vingt-et-un mois, du 30 mars 2019 au 30 décembre 2020. Celle-ci permettrait aux deux parties de préparer leurs futures relations plus sereinement, notamment au moyen d'accords commerciaux. Les conséquences politiques du Brexit pour l'Union européenne sont difficiles à prévoir. Pour certains, la sortie du Royaume-Uni est une catastrophe : de fait, l'Union européenne perd l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis en Europe ainsi que l'un des seuls Etats européens entretenant une armée régulière conséquente.

DOC N° 10 : Elections européennes de 2019 : Le nombre de députés europhobes ou populistes ne devrait pas beaucoup varier aux élections européennes de mai prochain. Extrait- Jean Quatremer-Libération du 20-01-2019

L'euroscepticisme progresse, mais ne bouleverse pas l'échiquier politique européen. Faut-il craindre une déferlante «populiste» et europhobe lors des élections européennes de mai prochain ? L'arrivée au pouvoir du Mouvement Cinq Etoiles (M5S) et de la Ligue en Italie, du FPÖ en Autriche, la percée de l'extrême droite du SD en Suède ou de Vox en Andalousie, autant d'éléments qui peuvent le laisser penser. Le Rassemblement national (RN) français, qui a déjà lancé sa campagne, en fait le pari comme le montre son slogan de campagne : « On arrive !»
En réalité, le nombre de députés europhobes ou populistes ne devrait pas beaucoup varier. En effet, ces partis sont en recul ou affaiblis dans plusieurs pays, comme aux Pays-Bas, au Danemark ou encore Pologne. Ou alors, ils sont déjà largement présents : ainsi, le Front national est arrivé en tête en 2014 avec 24 eurodéputés (même s'il n'en reste plus que 16 dans le groupe aujourd'hui), un score qu'il n'a guère de chance d'améliorer. Surtout, le Brexit va priver les eurosceptiques du parti conservateur (19 sièges) et les europhobes du Ukip (19 députés)… Une compilation des sondages déjà effectués montre que les démagogues de droite passeront de 151 dans une assemblée à 751 sièges à une fourchette comprise entre 153 et 168 députés dans une assemblée réduite à 705 membres après le Brexit. Même si on ajoute la gauche radicale (GUE) et la cinquantaine de sièges qu'elle devrait conserver, l'euroscepticisme progresse (de 20 à 24% des sièges), mais ne bouleverse pas l'échiquier politique européen.

Travailler les chapitres de ce sujet

Prepa Help suit le programme d'ECS chapitre par chapitre : cours détaillé, méthodes, pièges, exercices et problèmes corrigés pas à pas, tirés des concours. L'essai gratuit donne accès aux chapitres offerts de ta filière, sans carte bancaire.

Chapitres liés à ce sujet

- La dissertation de géopolitique : analyser un sujet, problématiser, construire un plan
- L'Union européenne et ses territoires : construction, élargissements, intégration et fragmentations
- L'Union européenne dans le monde

Ouvrir l'essai gratuit

Scanne le code ou clique sur le bouton.

prepahelp.com/#essai

Une question sur le concours ou sur ta filière : **écrire sur WhatsApp**

Les autres années et épreuves : prepahelp.com/annales/cnaem/ecs